



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

BP - Niveau 4

BREVET PROFESSIONNEL

Monteur en installations de Génie Climatique et Sanitaire

LES OBJECTIFS :

Former des techniciens qui sont capables de :

Planifier l'intervention

À partir de plans des locaux à équiper, le monteur en installations réalise les tracés indiquant l'emplacement des divers appareils et le passage des tuyauteries. Avant d'arriver sur le chantier, il doit réfléchir à la manière dont il va raccorder une chaudière aux radiateurs, aux outils qu'il va utiliser et aux commandes de fournitures et de pièces détachées qu'il doit effectuer

Poser les équipements

Le monteur scelle les supports, fixe la chaudière et les radiateurs, ou la centrale de climatisation et les diffuseurs d'air climatisé. Armé d'un chalumeau, il effectue toutes les soudures. Il pose le réseau de canalisations et le raccorde aux équipements déjà en place

Vérifier et expliquer

Une fois l'installation achevée, le monteur s'assure de son bon fonctionnement, de sa conformité aux normes de sécurité, et procède aux derniers réglages. Enfin, il explique au client comment fonctionne l'installation.

LES DÉBOUCHÉS :

Le monteur en installations de génie climatique travaille sur chantier pour la mise en place, l'entretien et le dépannage d'installations. Dans un premier temps, il prépare le chantier en allant sur le site, en consultant les plans et schémas d'installation, en effectuant des relevés et en traçant des schémas de détail du travail à exécuter. Il choisit une méthode de travail puis réalise l'installation en tenant compte des règles de sécurité : implantation des matériels, pose et assemblage des différentes parties (générateurs, émetteurs, tableau électrique...). Il vérifie la conformité de l'installation et la teste avant de la mettre en service. Avec de l'expérience, il peut devenir maître ouvrier, voire évoluer vers la direction d'équipe ou l'encadrement de chantier.

POURSUITE D'ÉTUDES

Mention complémentaire dans le secteur du bâtiment, domaine du solaire thermique.

LES +++ DE LA FORMATION :

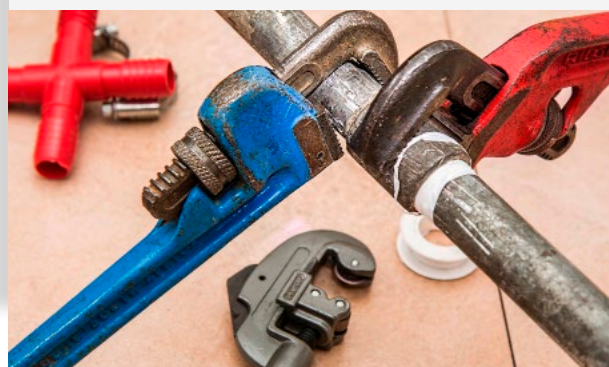
Le Brevet Professionnel Monteur en Installations de Génie Climatique doit suivre les formations suivantes :

- habilitation électrique
- AIPR
- PRAP

Université Régionale des
Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation
de Saint-André
0262 46 62 00

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence
98 97 022 98 97





BREVET PROFESSIONNEL (BP)

MONTEUR EN INSTALLATIONS DE GÉNIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE - NIVEAU 4

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Les diplômes permettant de s'inscrire au Brevet Professionnel Monteur Installateur Génie Climatique Sanitaire après deux ans d'activité professionnelle :

- Diplôme de niveau 3 ou de niveau supérieur Énergie, Génie Climatique ou du même secteur professionnel
- Avoir une entreprise d'accueil (possibilité d'intégrer un dispositif de préparation à l'Apprentissage pour l'accompagnement à la signature de contrats d'apprentissage).

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Copie du diplôme de niveau 3, 4 ou 5-
- Dossier de candidature complété
- Copie de la pièce d'identité
- Curriculum Vitae et lettre de motivation

TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage. Si besoin : sur devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

COUPON-RÉPONSE à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Tél. : 0262 GSM : 069 Fax : 026

Email :

mise en service de chaudière

pose de réseau de canalisations

vérifier conformité aux règles de sécurité

CONTENU PÉDAGOGIQUE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Mathématiques
- Sciences physiques et chimie
- Expression Française et ouverture sur le monde
- Anglais

Enseignement permettant une personnalisation de parcours

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Étude d'une réalisation
- Mise en service et réalisation de systèmes

Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'alternance : 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise

DURÉE

2 ans, adaptation selon profil

EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Les examens sont validés par évaluations en ponctuel en fin de formation. Le Brevet Professionnel est délivré aux candidats ayant subi avec succès l'examen défini avec au minimum une moyenne de 10

Les inscriptions aux examens sont conditionnées à la validation du nombre d'heures de formation effectuées en centre et justifier d'une période en entreprise qui correspond au temps du contrat en apprentissage

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- un centre de documentation technique
- des salles banalisées
- salles informatiques avec accès internet
- Plateau technique

Les méthodes pédagogiques mises en oeuvre permettent à partir des acquis mesurés de proposer des modalités individualisées ou collectives tout au long du parcours

Je suis intéressé(e) par la formation

**BREVET PROFESSIONNEL (BP)
MONTEUR EN INSTALLATIONS DE GÉNIE
CLIMATIQUE ET SANITAIRE - NIVEAU 4**

Je souhaite être contacté(e)

Créneaux horaires :
(facultatif)

